

LA LETTRE

SANTÉ DE PRO BTP

2021 – www.probtp.com

AVANTAGES

UNE COMPLÉMENTAIRE QUI EN FAIT VRAIMENT PLUS POUR VOUS

Si 91% de nos adhérents santé sont satisfaits de nos services ⁽¹⁾, ce n'est pas pour rien. Au-delà des garanties modulables et de la hauteur des remboursements, notre complémentaire donne accès à de nombreux services innovants et avantages solidaires. Une spécificité sur le marché de l'assurance dédiée au BTP.



La complémentaire santé de PRO BTP garantit l'un des meilleurs taux de redistribution. Grâce à des frais de gestion très bas, les cotisations collectées sont reversées à nos adhérents sous forme de remboursements, de services supplémentaires et d'innovations sociales. Aucun organisme ne garantit un plus juste retour à ses assurés.

→ DES SERVICES QUI FONT LA DIFFÉRENCE...

Ainsi, tous nos contrats vous permettent d'accéder à des avantages exclusifs qui facilitent l'accès aux soins, qu'il s'agisse de dispositifs digitaux, de réseaux de soins ou de consultation médicale...

• Le réseau de soins de PRO BTP

« Près de 12 000 professionnels de santé sont partenaires de notre réseau Sévéane, explique Olivier Nique, directeur des partenariats santé. Nous comptons plus de 4 280 opticiens, 4 860 chirurgiens-dentistes, 3 060 audioprothésistes, 110 ostéopathes et chiropracteurs, près de 240 implantologues. En les privilégiant, nos assurés peuvent espérer des prix pouvant aller jusqu'à - 15 % sur les frais dentaires, - 20% à - 60 % sur les audioprothèses, - 40% sur les verres et - 15 % sur les montures. »



sévéane

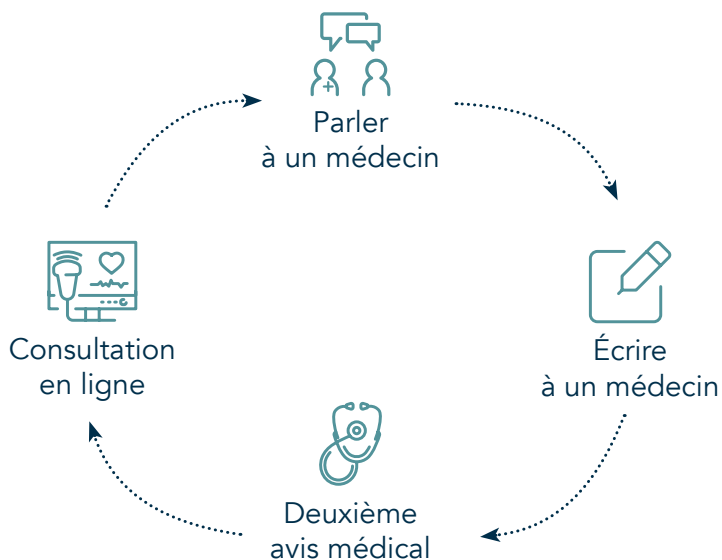
• Un espace personnalisé sur www.probtp.com et l'appli PRO BTP Santé

Sur l'espace « Mon compte » www.probtp.com, rubrique « Ma santé », gérer sa santé devient simple comme un clic : simulateur pour estimer les montants remboursés, accord de prise en charge pour éviter de faire l'avance des frais hospitaliers, descriptif des garanties du contrat, détail des remboursements de PRO BTP. Avec l'appli PRO BTP Santé, tous ces services sont dans votre poche. Vous pouvez aussi géolocaliser nos partenaires santé, faire une demande de prise en charge, suivre vos remboursements, accéder à votre carte de tiers payant digitale... À télécharger sur l'App Store ou Google Play.



• L'accès gratuit à la téléconsultation médicale ou à un 2^e avis médical

Depuis votre appli ou l'espace « Mon compte », vous pouvez poser vos questions à un médecin. Vous pouvez même lui envoyer vos résultats d'analyses, vos radiographies et vos photos. Il vous adresse son diagnostic et si besoin, une ordonnance. Si vous avez une décision importante à prendre pour votre santé, vous pouvez également obtenir le deuxième avis médical d'un expert en moins de 7 jours.



• Bilan de prévention

Grâce à la participation financière de PRO BTP, les personnes de 50 ans et plus peuvent bénéficier gratuitement d'un bilan médico-psycho-social dans l'un des centres Bien Vieillir de l'Agirc-Arrco. www.probtp.com/part/protoger-ma-sante/bilan-prevention.html

• L'analyse gratuite des devis

Un conseiller spécialisé étudie vos devis optiques, dentaires et prothèses auditives pour garantir le juste prix. Contact : PRO BTP, Centre de traitement Info devis santé, 94966 CRÉTEIL CEDEX 9, ou par fax au 01 57 63 66 33.

→ ... ET UNE SOLIDARITÉ À TOUTE ÉPREUVE

Au-delà de ces services dédiés, l'engagement de PRO BTP est aussi d'accompagner la famille du BTP dans toutes les étapes de la vie, dans les bons comme les moins bons moments. L'année 2020 en a été la preuve. Dans les circonstances inédites de la pandémie de Covid-19, le Groupe a naturellement été au rendez-vous et le seul à avoir contribué, à un tel niveau, au soutien financier de ses adhérents. Ainsi, le maintien gratuit des garanties santé et prévoyance de tous les salariés en situation de chômage partiel sans prélèvement de cotisation et la suppression des délais de carence pour les arrêts de travail liés à la Covid-19 ont représenté plus de 218 millions d'euros (du 12 mars au 31 mai). Au

quotidien, ce sont aussi des coups de pouce financiers pour être bien couvert en toutes circonstances et profiter de la vie.

• Le maintien gratuit des garanties santé

Pendant trente-six mois maximum en cas de chômage indemnisé. Toutefois, si votre entreprise a souscrit un contrat sur mesure, la couverture peut être différente. Se renseigner.

• Des avantages tarifaires pour les retraités

Les salariés partant à la retraite peuvent bénéficier de douze mois gratuits de cotisations s'ils adhèrent à la complémentaire BTP Santé Retraités (sous conditions). À partir de 67 ans, les cotisations du contrat BTP Santé n'augmentent plus en fonction de l'âge. Elles sont fixes et identiques pour tous⁽²⁾. En fonction de leur situation et/ou de celle de leur conjoint, ils bénéficient de réductions sur leur cotisation. www.probtp.com/part/protoger-ma-sante/aides-financieres.html

• Une surcomplémentaire pour les actifs à partir de 3 €

À partir de 3€⁽³⁾, le contrat BTP Santé Amplitude permet de compléter les garanties mises en place dans l'entreprise et de les étendre à la famille. Bon à savoir : la cotisation est gratuite pour les enfants de moins de 6 mois et à partir du 3^e enfant. La prise en charge est immédiate, sans questionnaire médical.

• Des réductions sur vos séjours vacances

Les parents d'un premier enfant de moins de 2 ans peuvent profiter d'un séjour en demi-pension à 99 €/adulte pour sept nuits dans un village France de PRO BTP⁽⁴⁾ ou de plein air. Et surtout, pour tous les adhérents couverts par un contrat frais médicaux de PRO BTP, leur séjour dans un village vacances France de PRO BTP est désormais gratuit pour les enfants de moins de 15 ans⁽⁴⁾.



« Nous couvrons près de 3 millions de personnes en santé, conclut Stephan Reuge, directeur général délégué de BTP-PRÉVOYANCE. Notre raison d'être est de leur garantir la meilleure couverture possible au meilleur prix. C'est le sens de tous les services que nous mettons en place. C'est aussi l'objectif des secours financiers que nous proposons. Cet engagement est dans notre ADN. »

(1) Baromètre satisfaction PRO BTP, réalisé par Market Audit – 2020.

(2) Pour les gammes « Dépenses de santé Plus » et « Remboursements santé Plus », des dispositions particulières s'appliquent.

(3) Exemple de tarif TTC par adulte entre 26 et 67 ans pour passer de l'option S1P1 de BTP Santé Entreprise à l'option S2P1 de BTP Santé Amplitude au 1^{er} janvier 2021.

(4) Hors Aix-les-Bains. Le transport n'est pas compris.

